



PARTI COMMUNISTE DU BENIN (PCB)

01 B.P. 2582 Recette Principale Cotonou (Rép. du Bénin)

Tél. : 21 30 03 22/97 98 35 65 – Site : www.la-flamme.org

COMMUNIQUE

QUE TOUT LE PEUPLE SE LEVE COMME UN SEUL HOMME POUR S'OPPOSER A LA PRIVATISATION DE LA SBEE.

Le gouvernement de Patrice Talon en conseil des ministres en date du 12 Mai dernier vient de décider « **de la mise en place...d'un dispositif performant de gestion déléguée à la Société béninoise d'énergie électrique(SBEE)** »

Face à la réaction qu'une telle décision ne peut manquer de susciter, deux ministres du gouvernement en l'occurrence, les ministres Bio Tchané (du développement) et Jean Claude Houssou (de l'énergie) sont montés au créneau le lundi 15 Mai 2017 pour s'expliquer. Selon le ministre de l'énergie, « *le contrat de gestion est un engagement contractuel par lequel une entité privée prend la responsabilité de la gestion d'une entreprise publique moyennant paiement d'un montant pour la prestation de service mais toujours avec l'effectif de l'entreprise....La propriété des décisions d'investissements demeure du ressort de la partie publique. Le risque opérationnel est entièrement supporté par l'autorité publique* » 5 La Nouvelle Tribune du 16 mai 2017). Et pour faire place nette à ce privé qui prendra la gestion de la SBEE, le gouvernement a décidé de l'effacement de la « *créance de l'Etat sur la SBEE d'un montant de 25 milliards de CFA* ».

Enfin comme mesure prise pour « améliorer la gestion » de la SBEE, il sera installé un Conseil d'administration « *capable d'exercer un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et dont les membres disposent de compétences de haut niveau en matière administrative, financière technique* » 5Le Matinal du 16 Mai).

D'abord une précision s'impose : le grave problème énergétique dont souffre le Bénin n'est nullement dû en premier lieu à la mauvaise gestion de la SBEE ; il est d'une part la conséquence de l'absence de politique prévisionnelle en la matière par les différents gouvernements de notre pays depuis 1960 et d'autre part aux graves scandales qui ont émaillé l'histoire du ministère en charge de l'énergie. L'exemple de Maria Gléta est là pour illustrer. Et parmi les responsables de ces scandales, bon nombre se trouvent encore dans l'entourage immédiat de Talon tels Emile Paraiso (éternel PCA de la SBEE/SONEB), Saka Lafia et autres Adjanooun Célestine pour ne citer que ceux-là.

Au lieu de faire rendre gorge les auteurs connus des grands scandales de gestion qui ont occasionné de grandes pertes à la SBEE dont les 25 milliards de dettes de la SBEE vis-à-vis de l'Etat, on préfère « décider de ne pas regarder dans le rétroviseur » (sic) et faire supporter ces dettes par le contribuable béninois en « effaçant » purement et simplement cette créance.

Deuxième précision : Qu'est-ce qui fait que le Conseil d'Administration actuel n'est pas « *capable d'exercer un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et dont les membres disposent de compétences de haut niveau en matière administrative, financière, technique* » ? Et qu'est-ce qui empêche même de recourir à des expertises privées tout en maintenant la gestion publique de l'entreprise publique ? Du reste, le Bénin ne dispose-t-il pas d'assez « *de compétences de haut niveau en matière administrative, financière, technique* » pour qu'on aille nous en importer de l'étranger. Tout cela est à

l'antipode du développement de notre patrie, à l'antipode du patriotisme de bon aloi. C'est simplement inacceptable.

De tout cela, il revient ceci :

1°- L'on veut permettre à des capitaux privés (monopoles étrangers généralement) de venir s'engraisser sans aucun effort sur le dos du peuple béninois en se faisant payer ses services sans courir aucun risque : puisque les investissements demeurent à la charge de l'Etat et « *le risque opérationnel est entièrement supporté par l'autorité publique* ».

2°- L'on assistera à un renchérissement inévitable du coût de l'énergie au détriment des masses populaires.

En effet, il est dit que la gestion se fera avec le maintien du personnel actuel. Ce qui est normal et juste. Mais, aux charges actuelles en personnel qui seront maintenues et donc constantes vont s'ajouter les charges nouvelles représentant la prestation des services de l'opérateur privé. Ce qui signifie un alourdissement général des charges et un renchérissement du coût de l'énergie qui seront en définitive répercutés sur le consommateur.

3°- L'intervention d'un gestionnaire privé surtout d'un monopole étranger constituerait une grave limite à notre souveraineté dans un secteur stratégique comme l'énergie.

L'histoire de la SBEE fait partie de l'histoire des combats du peuple béninois pour sa souveraineté contre l'impérialisme français. En effet l'actuelle SBEE était une création coloniale française aux mains d'un groupe privé français et s'appelait d'abord Compagnie Coloniale d'Electricité et d'Eau, puis Compagnie Commerciale Dahoméenne d'Electricité et d'Eau (CCDEE). Et ceci jusqu'en 1972. Tous les mouvements démocratiques d'alors avaient mené une lutte ferme contre cet état de chose qu'un groupe privé français contrôle le secteur super-stratégique qu'est l'énergie et l'eau. Ce mouvement protestataire a obligé les putschistes du GMR dirigés par Mathieu Kérékou de prononcer sa nationalisation en décembre 1972. Ainsi fut créée la Compagnie Dahoméenne d'Electricité et d'Eau (CCDEE) devenue SBEE après le changement du nom du pays en 1975. Depuis lors, les monopoles français ont toujours tenté de remettre la main sur cette société. Il s'agit notamment de l'EDF (Electricité de France) qui a cherché à s'accaparer de l'Energie au Bénin. N'est-ce pas l'occasion maintenant si l'on sait que le ministre de l'Energie Jean Claude Houssou est un Agent de l'EDF en détachement au Bénin. N'est-il pas en mission pour cette entreprise publique française ?

Il y a donc longtemps que l'on cherche à privatiser le secteur de l'énergie au Bénin. **Nous n'allons pas accepter.** Les expériences dans la sous-région n'ont rien apporté de bon pour les peuples et les pays qui les ont connues.

La décision de gestion déléguée de la SBEE est de la même veine que « l'affermage des hôpitaux » e

Pour toutes ces raisons, le Parti Communiste du Bénin appelle toutes les forces patriotiques, tous les travailleurs et leurs organisations, tout le peuple à se lever comme un seul homme pour s'opposer à cette décision scélérate du gouvernement de Talon et dire non à la privatisation rampante du secteur stratégique de l'énergie au Bénin.

Cotonou le 17 Mai 2017.

Le Parti Communiste du Bénin